

CATALOGUE DES SERVICES & TARIFS ASSOCIES

REGIE « IMMOBILIER INNOPROD »

Envoyé en préfecture le 18/12/2020
 Reçu en préfecture le 18/12/2020
 Affiché le 21/12/2020 
 ID : 081-248100737-20201215-DEL2020_200-DE

Tous les tarifs s'entendent Hors Taxes

Entreprises/porteurs :	Hébergés dans l'hôtel d'entreprises			Domiciliés sur le parc technopo-- litaire	Autres entreprises ou porteurs	Associations non lucratives A vocation économique / ou acteurs de l'ESS	Partenaires conventionnés de l'agglomération et de la Technopole pour des projets technopolitains
	Via convention d'occupation		Via un bail commercial				
	Entreprises	Créateurs d'entreprise/start up de moins de 2 ans					
SERVICES DE LOCATION Tarifs Journée, en semaine, entre 8h00 et 17h30							
Location de bureau (par mois et par m²)	15 €	1ère année 5 €	15 €	-	-	-	gratuit
		2ième année 11 €					
		3ième année et au delà 15 €					
Provision des charges locatives (par mois et par m²) (régularisation en fin d'année)	Inclus dans la location		3€ par mois	-	-	-	gratuit
Location de bureau de passage (par journée)	35 €		35 €	35 €	70 €	25 €	gratuit
Location de salle de réunion de 35-40 m² (par demi-journée)	25 € au-delà de 2 demi-journées par bureau permanent occupé et par mois		25 € au-delà de 2 demi-journées par bureau permanent occupé et	25 € sauf accord contractuel dérogatoire	50 €	15 €	gratuit

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 21/12/2020



ID : 081-248100737-20201215-DEL2020_200-DE

		par mois				
Location de salle de réunion de 35-40 m² (par tranche de deux heures)	15 €	15 €	15 €	30 €	10 €	gratuit
Entreprises/porteurs :	Hébergés dans l'hôtel d'entreprises		Domiciliés sur le parc technopolitain	Autres entreprises ou porteurs	Associations non lucratives A vocation économique / ou acteurs de l'ESS	Partenaires conventionnés de l'agglomération et de la Technopole pour des projets technopolitains
	Via convention d'occupation (entreprises et créateurs d'entreprise)	Via un bail commercial				
Location de salle de plus de 40m² : salle de formation, de réunion ou de convivialité (par demi-journée)	40 €	40 €	40 €	80 €	25 €	gratuit
Location de salle de formation ou de réunion de plus de 40m² (par tranche de deux heures)	25 € au-delà de 2 demi-journées par bureau permanent occupé et par mois	25 € au-delà de 2 demi-journées par bureau permanent occupé et par mois	25 € sauf accord contractuel dérogatoire	50 €	15 €	gratuit
SERVICES DE LOCATION hors tarif journée, après 17h30						
Location de salles	Tarif journée + 17 € /heure entamée	Tarif journée + 17 € /heure entamée	Tarif journée + 17 € /heure entamée	Tarif journée + 17 € /heure entamée	Tarif journée + 17 € /heure entamée	Suivant convention partenariale

Entreprises/porteurs :	Hébergés dans l'hôtel d'entreprises		Domiciliés sur le parc technopo- -litain	Autres entreprises ou porteurs	Associations non lucratives A vocation économique / ou acteurs de l'ESS	de l'agglomération et de la Technopole pour des projets technopolitains
	Via convention D'occupation	Via un bail commercial				
SERVICES ASSOCIES						
Accueil physique	Inclus dans la location mensuelle					
Accueil téléphonique sur non-réponse et/ou occupation	Inclus dans la location mensuelle (si inclus dans la convention d'occupation)					
Gestion du courrier arrivé (par mois)	Inclus dans la location mensuelle					
Communications téléphoniques	Suivant les tarifs en vigueur des opérateurs					
Réception et redistribution des télécopies par messagerie	Inclus dans la location mensuelle					
Emission de télécopies (par page)	0,12 €	0,12 €	0,12 €	0,12 €	0,12 €	0,12 €
Photocopie/impression couleur (par page)	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €
Photocopie/impression noir & blanc (par page)	0,07 €	0,07 €	0,07 €	0,07 €	0,07 €	0,07 €

Visioconférence (forfait horaire – point à multipoint)	20 €	20 €	20 €	40 €	15	
Micro et sono mobile (par demi-journée)	10 €	10 €	10 €	15 €	gratuit	gratuit

Envoyé en préfecture le 18/12/2020
Reçu en préfecture le 18/12/2020
Affiché le 21/12/2020



ID : 081-248100737-20201215-DEL2020_200-DE

SERVICES SUR MESURE

Services de secrétariat ou à caractère logistique (par prestation)	Suivant devis établi sur base du coût horaire (17 €) et de l'estimation des frais réels
Service de domiciliation :	
Tarif de la domiciliation	70,5 € HT / mois
Service de transfert d'appels	Facturation des communications téléphoniques identiques aux résidents durant les trois premiers mois, soit suivant les tarifs en vigueur des opérateurs; Accroissement de ces tarifs au-delà de 3 mois après le départ (tarif à appliquer en fonction du tarif de transfert et des communication de l'opérateur)
Réexpédition de courriers	Sur la base des tarifs postaux en vigueur